

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 8 décembre 2015** à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale et Catherine Fortier-Pesant, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H30

2015-12-326 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié par les points ajoutés suivants :

- 7.1 Signature honorifique de M. Daniel Bertolino, membre de l'Ordre du Canada, dans le livre d'or de la Ville;
- 7.2 Convention d'aide financière Cadre de prévention des sinistres – secteur Simone-de Beauvoir et 150^e avenue – autorisation de signature;
- 7.3 Signalisation routière : limite de vitesse – boul. Perrot entre le boul. St-Joseph et le 2633, boul. Perrot;
- 7.4 Signalisation routière : durée limitée de stationnement au parc des Bécassines;
- 7.5 Octroi de subvention – Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges;
- 7.6 Octroi de subvention – Liberté de choisir;
- 7.7 Octroi de subvention – Coop de L'Île;
- 7.8 Annulation d'une facture de taxe de surplus d'eau pour le 63, rue Marie-Rollet.

ADOPTÉE

2015-12-327 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2015

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 novembre 2015, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2015, tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-12-328 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2015 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes payés du mois de novembre 2015, au montant de **116 057,91 \$**.

ADOPTÉE

2015-12-329 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2015 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer du mois de novembre 2015, au montant de **754 864,31 \$**.

ADOPTÉE

2015-12-330 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2016

Considérant qu'en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu à l'unanimité que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 soient tenues le mardi à 19h30, aux dates suivantes :

19 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 9 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre

ADOPTÉE

2015-12-331 TRANSPORT SOLEIL – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Considérant que l'organisme Transport Soleil offre des services de transport adapté pour les personnes handicapées et à mobilité réduite sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu à l'unanimité d'approuver les prévisions budgétaires et la grille tarifaire pour l'exercice financier 2016 de **Transport Soleil** tel que présenté et d'autoriser le paiement de la quote-part 2016 de la Ville, au montant de **49 531,90 \$**.

Que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot reconnaisse la Ville de Vaudreuil-Dorion à titre de ville mandataire auprès du ministère des Transports du Québec, de l'Agence métropolitaine de transport et/ou entité similaire.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-371-00-993.

ADOPTÉE

2015-12-332 CIT LA PRESQU'ÎLE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Considérant que le Conseil Intermunicipal de Transport (CIT) La Presqu'île assure le transport en commun sur le territoire de la Ville.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'approuver les prévisions budgétaires et la grille tarifaire pour l'exercice financier 2016, le plan triennal d'immobilisations 2016-2018 et le plan quinquennal d'immobilisations 2016-2010 du **CIT la Presqu'île** tel que présenté et d'autoriser le paiement de la quote-part 2016 de la Ville, au montant de **522 817,69 \$** incluant un montant de **319 115,74 \$** versé à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour les services de train de banlieue.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-371-00-965.

ADOPTÉE

2015-12-333 NOMINATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL POUR LES COMITÉS, LE MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT À LA MRC POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés aux comités suivants pour l'année civile 2016 :

Comités	Membre	Remplaçant
Services communautaires et sportifs	Bernard Groulx	Bruno Roy
Comité consultatif d'urbanisme	Normand Pigeon	Daniel Lauzon
Comité intermunicipal de transport et Transport Soleil	Bernard Groulx	Bruno Roy
Comité circulation	Jean Fournel Normand Pigeon	nil
Comité de démolition	Jean Fournel Normand Pigeon Daniel Lauzon	nil
Comité ressources humaines	Jean Fournel	Bruno Roy
Régie des équipements en loisirs de L'île-Perrot (RELIP)	Bruno Roy Jean Fournel	Daniel Lauzon
Régie de l'eau de L'Île-Perrot (REIP)	Daniel Lauzon	Bernard Groulx
Comité environnement	Jean Fournel	nil
Comité sécurité incendie	Normand Pigeon Daniel Lauzon	Bernard Groulx

Que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés maire suppléant de la Ville et substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les périodes suivantes : de janvier 2016 à juin 2016 : Daniel Lauzon, de juillet 2016 à décembre 2016 : Bernard Groulx

ADOPTÉE

2015-12-334 AUTORISATION DE DÉPENSE – AUDITEURS

Considérant que les états financiers de la Ville sont vérifiés par une firme externe chaque année.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement de confier à la firme **Goudreau Poirier Inc.** le mandat de procéder à l'audit des états financiers de la Ville pour l'exercice financier 2016, pour une somme de **18 600 \$** plus taxes applicables.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-132-00-413.

ADOPTÉE

2015-12-335 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 445-16 AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NO 445

Avis est donné par le conseiller Daniel Lauzon qu'à une séance subséquente il sera présenté pour adoption le règlement no **445-16**, modifiant le Règlement sur les tarifs no 445, afin de modifier les modalités de paiement et de permettre la location de terrains sportifs à titre gratuit pour la clientèle adulte d'organismes reconnus.

2015-12-336 DEMANDE D'APPROBATION AU PIIA NO 2015-44, LOT 2 068 310 (2851, BOUL. PERROT)

Considérant que les requérants souhaitent agrandir le bâtiment principal en fermant un porche ouvert en marge latérale;

Considérant que le projet est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 515;

Considérant que la demande répond aux objectifs du PIIA et que les travaux projetés respectent les critères d'évaluation par le CCU;

Considérant que le CCU a bien étudié la demande d'approbation au PIIA no 2015-44 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement que le Conseil accepte la demande no **2015-44**, telle que présentée.

ADOPTÉE

2015-12-337 DEMANDE D'APPROBATION AU PIIA NO 2015-45, LOT 5 521 784 (2217, BOUL. PERROT)

Considérant que les requérants souhaitent construire un nouveau bâtiment principal sur le lot 5 521 784 (adresse projetée 2217 boulevard Perrot) et que leur demande est à l'effet de faire approuver les matériaux de revêtement extérieur et une implantation du bâtiment à une distance supérieure à celle prescrite à la réglementation, soit une marge avant approximative de 19 mètres, faisant en sorte de conserver la presque totalité des arbres présents sur le terrain;

Considérant que le projet est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no 515;

Considérant que dans le cas d'une construction assujéti au Règlement sur les PIIA, l'article 5.11 du Règlement de zonage no 437 permet que l'empiètement dans la marge de recul et la distance d'une ligne de terrain soient augmentés ou diminués si cela a pour but le respect des objectifs et critères contenus au Règlement sur les PIIA;

Considérant que la demande répond aux objectifs du PIIA et que les travaux projetés respectent les critères d'évaluation par le Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que le CCU a étudié la demande d'approbation au PIIA no 2015-45 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu unanimement que le Conseil accepte la demande no **2015-45**, telle que présentée.

ADOPTÉE

2015-12-338 RÉPARATION DU TRACTEUR JOHN DEERE 3720-2

Considérant que la Ville possède un tracteur John Deere 3720-2 qui lui sert de tondeuse et de souffleur et que celui-ci requiert des réparations.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'octroyer un contrat à **Centre agricole J.L.D. Inc.** au montant de **10 800,57 \$** plus taxes applicables pour les réparations nécessaires sur le tracteur John Deere 3720-2.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-821-10-565.

ADOPTÉE

2015-12-339 APPEL D'OFFRES GT2015-13 – ACHAT D'UN CAMION FORD F-150 USAGE

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres pour l'achat d'un camion Ford F-150 usagé;

Considérant que suivant cet appel d'offres, 1 soumission a été reçue et ouverte le 19 novembre dernier;

Considérant que la Ville a procédé à une analyse de la conformité légale et technique de cette soumission;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement d'octroyer un contrat à **Location Sauvageau Inc.** au montant de **32 900 \$** plus taxes applicables, pour l'achat d'un camion Ford F-150 Crew-Cab XLT 2015.

Qu'une somme additionnelle de **5 000 \$** soit utilisée pour défrayer les coûts d'immatriculation, du lettrage et de l'achat et installations d'un gyrophare, d'une radio de communication et d'une membrane protectrice dans la boîte du camion.

Que cette dépense soit puisée à même le fonds de roulement remboursable sur une période de 5 ans en 5 versements égaux à compter de l'année qui suit le déboursé et imputée au poste budgétaire 1-22-300-00-400.

ADOPTÉE

2015-12-340 OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES GT2015-12 – ENTRETIEN ÉLECTRIQUE DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE MUNICIPAL

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres pour l'entretien électrique du réseau d'éclairage municipal;

Considérant que suivant cet appel d'offres, 3 soumissions ont été reçues et ouvertes le 24 novembre dernier;

Considérant que la Ville a procédé à une analyse de la conformité légale et technique des soumissions reçues.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'octroyer un contrat à **Michel Guimont Entrepreneur Électricien Ltée.** pour une somme maximale de **23 393,26 \$** plus taxes applicables, pour des services d'entretien électrique du réseau d'éclairage municipal pour l'année 2016 avec 2 options de renouvellement d'une année.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-341-00-564.

ADOPTÉE

2015-12-341 ENTENTE BIBLIO-AIDANTS – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) a proposé à la Ville de signer une entente pour la participation de la bibliothèque Marie-Uguay au programme Biblio-Aidants, un service d'information à l'attention des proches aidants offert par les bibliothèques publiques québécoises;

Considérant que le tarif annuel d'abonnement à ce programme est de 150 \$ plus 0,007 \$ par habitant, ce qui représente un montant approximatif de 225 \$ par année pour la Ville.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement d'autoriser la Responsable de la bibliothèque Marie-Uguay, Guylaine Lauzon, à signer au nom de la Ville, une entente avec l'ABPQ pour l'adhésion au programme Biblio-Aidants pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 décembre 2016.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-737-10-494.

ADOPTÉE

2015-12-342 OCTROI DE CONTRAT – PLANIFICATION ET DESIGN DE LA SIGNALÉTIQUE EXTÉRIEURE DES SITES APPARTENANT À LA VILLE

Considérant que la Ville s'est dotée d'une nouvelle image, dont un nouveau logo, en 2011;

Considérant qu'il est opportun d'uniformiser la signalétique extérieure des sites appartenant à la Ville, notamment les parcs et les haltes;

Considérant que la Ville a procédé à une demande de prix auprès de 4 fournisseurs et qu'elle a reçu 3 soumissions.

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'octroyer un contrat à **Zel Agence de Communication Inc.** au montant de **7 529,50 \$** plus taxes applicables, pour la planification et le design de la signalétique extérieure des sites appartenant à la Ville.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-22-700-10-740.

ADOPTÉE

2015-12-343 BAIL PROJET AGROFORESTERIE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est partenaire d'un projet de recherche en agroforesterie de culture intercalaire;

Considérant que la Ville est présentement en pourparlers avec monsieur Sylvain Rhéaume, agriculteur, et les autres partenaires au projet, afin que soit signé un bail pour la location par la Ville de la terre agricole où sera effectué le projet.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, une convention de bail avec monsieur Sylvain Rhéaume, pour la location d'une partie du lot **2 067 606** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, selon les termes et loyer décrits au projet de bail.

ADOPTÉE

2015-12-344 VENTE PARTIE DU LOT PROJETÉ 5 799 419 (RUE RAYMOND-TRUDEL)

Considérant que la Ville est propriétaire des lots 4 846 169 (halte riveraine) et 4 846 170 (rue Raymond-Trudel) qui sont adjacents au lot 2 066 920 (99, rue Raymond-Trudel);

Considérant que l'entrée charretière de la propriété sise au 99, rue Raymond-Trudel a été construite en partie sur les lots 4 846 169 et 4 846 170 qui appartiennent à la Ville;

Considérant qu'il est opportun de régulariser la situation tout en faisant en sorte que la Ville conserve une partie de la halte riveraine, afin que celle-ci demeure une halte d'utilité publique.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'autoriser la vente du lot projeté **5 799 419** par la Ville aux Propriétaires du 99, rue Raymond-Trudel, M. Jean-Marie Ouellette et Mme Nathalie Méthot, pour un montant de **5 000 \$** plus taxes applicables et selon les autres termes et conditions entendus entre les parties.

Que la Ville mandate Me Georgica Radeanu, notaire, afin de rédiger et publier les documents requis à cette fin et autorise la mairesse et la greffière à signer, pour, et au nom de la Ville lesdits documents. Le tout sans frais pour la Ville.

ADOPTÉE

2015-12-345 MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES – HAPPENING 2016 – ACHAT DE BILLET

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu que la Ville achète 2 billets pour le Happening 2016 organisé par la **Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges**, le 30 janvier 2016, au coût total de **500 \$**; deux membres du Conseil sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2015-12-346 SIGNATURE HONORIFIQUE DE MONSIEUR DANIEL BERTOLINO, MEMBRE DE L'ORDRE DU CANADA, DANS LE LIVRE D'OR DE LA VILLE

Considérant que l'Ordre du Canada a été créé pour reconnaître des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation;

Considérant que le 18 novembre 2015, lors d'une cérémonie présidée par Son Excellence le très honorable David Johnston, Gouverneur général du Canada, Monsieur Daniel Bertolino, résident de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, a été reçu Membre de l'Ordre du Canada, pour sa contribution en tant qu'explorateur, producteur, réalisateur de documentaires d'exception et guide et mentor pour la relève;

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot désire souligner la carrière, contribution et implication exceptionnelles de Monsieur Daniel Bertolino, notamment en en ayant l'honneur de lui faire signer le Livre d'or de la Ville.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement que le conseil municipal, au nom de toute la population de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot :

- REMERCIE ET FÉLICITE Monsieur **Daniel Bertolino** pour sa carrière, contribution et implication exceptionnelles;
- FÉLICITE Monsieur **Daniel Bertolino** pour son investiture à titre de Membre de l'Ordre du Canada le 18 novembre 2015.

ADOPTÉE

2015-12-347 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE CADRE DE PRÉVENTION DES SINISTRES – SECTEUR SIMONE-DE BEAUVOIR ET 150^E AVENUE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que le secteur de la rue Simone-de Beauvoir et de la 150^e avenue ont été identifiées par le ministère des Transports du Québec, comme une zone potentiellement exposée à un glissement fortement rétrogressif;

Considérant qu'au printemps 2014, la Ville a présenté une demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique (MSP) en vertu du Cadre de prévention des sinistres (2013-2020);

Considérant que la Ville a récemment reçu confirmation de l'octroi d'une aide financière par le MSP pour la réalisation de plans et devis et travaux en étroite collaboration avec le MTQ.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu unanimement d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, une convention d'aide financière ou toute autre entente ou document concernant l'octroi d'aide financière pour le secteur de la rue Simone-de Beauvoir et de la 150^e avenue.

ADOPTÉE

2015-12-348 **SIGNALISATION ROUTIÈRE : LIMITE DE VITESSE – BOULEVARD PERROT ENTRE LE BOULEVARD ST-JOSEPH ET LE 2633, BOULEVARD PERROT**

Considérant que les propriétaires du 2633, boulevard Perrot ont débuté des travaux de remblai qui s'effectueront en plusieurs phases et que ces travaux impliquent une circulation accrue de camions sur le territoire de la Ville, notamment sur le boulevard Perrot;

Considérant que la Ville souhaite assurer la sécurité dans le secteur des travaux.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement de diminuer la vitesse permise de 50 km/h à 30 km/h sur le boulevard Perrot entre le boulevard St-Joseph et le 2633, boulevard Perrot pour la durée des différentes phases des travaux.

Qu'une pancarte de limite de vitesse de 30 km/h soit installée sur le boulevard Perrot, entre le boulevard St-Joseph et le 2633, boulevard Perrot, dans les deux directions pour ces mêmes périodes.

ADOPTÉE

2015-12-349 **SIGNALISATION ROUTIÈRE : DURÉE LIMITÉE DE STATIONNEMENT AU PARC DES BÉCASSINES**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement de faire installer un panneau pour limiter la durée de stationnement à 2 heures au Parc des Bécassines.

ADOPTÉE

2015-12-350 **OCTROI DE SUBVENTION – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement d'octroyer une subvention d'un montant de **200 \$** à la **Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges** pour l'activité des partenaires en santé mentale durant la semaine de la santé mentale 2016.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2015-12-351 **OCTROI DE SUBVENTION – LIBERTÉ DE CHOISIR**

Considérant que l'organisme Liberté de choisir est un organisme sans but lucratif qui œuvre en matière de prévention des dépendances et de promotion des saines habitudes de vie;

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement d'octroyer une subvention d'un montant de **250 \$** à l'organisme **Liberté de Choisir** pour sa campagne de financement 2015-2016.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2015-12-352 OCTROI DE SUBVENTION – COOP DE L'ÎLE

Considérant que la Coop de l'Île permet aux jeunes des 4 villes de l'Île-Perrot d'obtenir un emploi d'été par le biais d'une entreprise coopérative;

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'octroyer une subvention d'un montant de **700 \$** à la **Coop de l'Île** pour sa campagne de financement pour l'année 2016.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2015-12-353 ANNULATION D'UNE FACTURE DE TAXE DE SURPLUS D'EAU POUR LE 63, RUE MARIE-ROLLET

Considérant que la lecture du compteur d'eau de la propriété sise au 63, rue Marie-Rollet indiquait une consommation de 5 796 m³ pour la période du 1^{er} août 2014 au 14 août 2015 et que les lectures des années précédentes indiquaient une consommation avoisinant les 200 m³;

Considérant qu'après vérification par la Ville et la propriétaire, rien ne peut justifier une telle augmentation.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement de faire annuler la facture de taxe de surplus d'eau transmise à la propriétaire du 63, rue Marie-Rollet pour la période du 1^{er} août 2014 au 14 août 2015;

Que soit remplacé par la Ville le compteur d'eau de la propriété sise au 63, rue Marie-Rollet.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapport du mois de novembre 2015 de la Gestion du territoire.
- Procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015 – CCU.
- Déclarations d'intérêts pécuniaires de Sylvain Lemire, Bernard Groulx, Daniel Lauzon, Normand Pigeon et Jean Fournel.
- Compte-rendu de la vente pour taxes du 12 novembre 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-12-354 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 20h42.

ADOPTÉE

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc
